

PROCÉDURE D'INSCRIPTION 2023-2024

Pour la saison 2023-2024, l'Association de Ringuette de la Capitale demande aux joueuses intéressées de compléter le formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.ringuettedelacapitale.com, dans la section « Inscription ». La joueuse ou son représentant est responsable de s'inscrire de façon autonome via le site de Ringuette de la Capitale.

Frais d'inscription selon la catégorie :

Catégories	Âge au 31 décembre 2023	Coûts d'inscription	
-	-	-	
		(à partir du 1 ^{er} juillet 2023)	
Moustique	4 à 7 ans	2016 à 2019	350,00 \$
Novice	8 et 9 ans	2014-2015	350,00 \$
Atome	10 et 11 ans	2012-2013	350,00 \$
Benjamine	12 et 13 ans	2010-2011	350,00 \$
Junior	14 et 15 ans	2008-2009	350,00 \$
Cadette	16 à 18 ans	2005 à 2007	350,00 \$
Juvenile	19 à 23 ans	2000 à 2004	350,00 \$
Intermédiaire	24 ans et +	1999 et moins	350,00 \$
Open	19 ans et +	2004 et moins	435,00 \$
Nouvelle joueuse (Moustique, Novice, Atome, Benjamine) *			160,00 \$

Non-résident de la Rive-Nord de Québec : ajouté \$100.

(les tarifs 2023-2024 inclus un dépôt de \$40 pour les chandails de partie.

Ce dépôt vous sera remboursé au plus tard le 31 mai 2024, si vos chandails nous sont retournés en bon état et qu'aucun solde n'est inscrit à votre dossier d'inscription).

Catégories Juvenile et Intermédiaire :

Les inscriptions des catégories Juvenile et Intermédiaire se font par équipe. Vous devez nommer un responsable pour votre équipe et nous faire parvenir son nom à lacapitaleregistrare@gmail.com. Un nombre limité d'équipes sera permis par l'Association. Au moment de compléter le formulaire d'inscription en ligne, chaque joueuse doit indiquer le nom de son responsable d'équipe. Un minimum de 11 joueuses et un maximum de 18 joueuses est permis par équipe. Pour les joueuses ne faisant pas partie d'une équipe, veuillez indiquer "Aucun" dans le champ du nom du responsable d'équipe. Nous ferons de notre mieux pour vous intégrer dans une équipe, selon la disponibilité et votre calibre de jeu.

Mode de paiement :

1) Par virement Interac :

- Compléter le formulaire d'inscription sur notre site internet ;
- Procéder au virement Interac en utilisant les informations suivantes :
 - o Adresse courriel : paiement@ringuettedelacapitale.com
 - o Question : Inscription (nom et prénom de la joueuse)
 - o Réponse : Anneau

Votre confirmation d'inscription reçue par courriel au moment de l'inscription constituera votre reçu d'impôt pour l'année 2023. Aucun autre reçu d'impôt ne vous sera acheminé.

- **Pour les nouvelles joueuses seulement**, faire parvenir une photo de la carte d'assurance-maladie et une photo de la joueuse format passeport, par courriel à l'adresse suivante : lacapitaleregistrare@gmail.com.

2) Par la poste :

- Compléter le formulaire d'inscription sur notre site internet ;
- Faire un chèque en date de l'inscription, payable à l'ordre de « Ringuette de la Capitale », et sur lequel le nom de la joueuse est indiqué.

Votre confirmation d'inscription reçue par courriel au moment de l'inscription constituera votre reçu d'impôt pour l'année 2023. Aucun autre reçu d'impôt ne vous sera acheminé. Pour tout chèque sans provision, des frais supplémentaires de \$15.00 seront facturés;

Poster le tout à :

Association de Ringuette de la Capitale
1311 rue des Loisirs Est, suite # 316
L'Ancienne Lorette, QC
G2E 0A5

- **Pour les nouvelles joueuses seulement**, faire parvenir une photo de la carte d'assurance-maladie et une photo de la joueuse format passeport, par courriel à l'adresse suivante : lacapitaleregistrare@gmail.com.

IMPORTANT! La période d'inscription à un tarif préférentiel s'étend du 10 mai 2023 au 30 juin 2023. Vous avez 3 jours ouvrables après avoir complété le formulaire en ligne pour nous faire parvenir le paiement. Il est très important de respecter le délai qui vous est alloué pour le paiement, car dans le cas contraire, votre inscription sera automatiquement annulée.

L'Association de Ringuette de la Capitale demeure ouverte à des arrangements de paiements dans certains cas particuliers et d'exception, sous réserve d'approbation par le CA de Ringuette de la Capitale. Vous devez contacter le CA de Ringuette de la Capitale au moment de l'inscription.

*** Nouvelles joueuses (Moustique à Benjamine inclusivement):**

- Le tarif d'inscription pour une nouvelle joueuse est de \$120. Il faut cependant ajouter le \$40 de dépôt de chandail à ce montant. Nous définissons une « nouvelle joueuse » comme étant une joueuse n'ayant aucune expérience à la ringuette (débutante); cette catégorie de joueuses n'inclut pas celles qui arrivent dans notre Association mais qui ont déjà jouées dans une autre Association.

Gardiennes de but :

- Pour les catégories Moustique, Novice et Atome, Ringuette de la Capitale fournit les jambières, le bloqueur et le plastron. Le reste de l'équipement devra être fourni par la joueuse et est à sa charge.
- Pour les autres catégories (Benjamine et +), la joueuse devra fournir la totalité de son équipement.
- Pour les gardiennes de but des catégories Novice à Cadette inclusivement, et évoluant dans une équipe de l'Association de Ringuette de la Capitale (Les Rafales), elles bénéficieront d'un remboursement de leur coût d'inscription au plus tard le 31 mai 2024, si la gardienne de but a participé à 80% des activités de son équipe tout au long de la saison 2023-2024. Le remboursement maximal est limité à \$260/gardienne de but.

Pantalons aux couleurs des Rafales :

- o L'achat et le port des pantalons officiels aux couleurs des Rafales est obligatoire pour les catégories Moustique à Cadette. L'achat et le port des pantalons officiels aux couleurs des Rafales est fortement recommandés pour les catégories Juvénile, Intermédiaire et Open. Ceux-ci sont en vente au Pro-Shop du Complexe Sportif de l'Ancienne-Lorette pour un montant d'environ \$75. Un large éventail de grandeur est disponible. Il est possible qu'un léger supplément soit facturé pour les tailles XXL (adulte) et plus. Le prix d'achat des pantalons n'est pas inclus dans les coûts d'inscription et est à la charge des joueuses.

Informations supplémentaires :

- Un montant de \$40 est inclus dans le tarif d'inscription pour le dépôt des chandails de partie. Ce montant vous sera remis à la fin de la saison en échange du retour des chandails de partie en bon état. Ringuette de la Capitale se réserve toutefois le droit de conserver ce montant, en partie ou en totalité, pour couvrir tout solde impayé à votre dossier d'inscription.
- Toute inscription effectuée après le 30 juin 2023 est considérée tardive et sous réserve de son acceptation par Ringuette de la Capitale. Le tarif d'inscription est également majoré à partir de cette date.
- Les frais d'inscription pour une demande d'inscription après le 15 décembre 2023, qui serait acceptée, sont de 50% du coût prévu auquel est ajouté un frais d'administration de 50\$.

- La 3^e joueuse d'une même famille a droit à un rabais de 50% sur les frais d'inscription. Le rabais s'applique sur les frais d'inscription de la joueuse la plus jeune. Le rabais ne peut cependant pas être appliqué sur le tarif d'une nouvelle joueuse et ne peut être utilisé avec une autre promotion. La 4^e joueuse et plus d'une même famille n'obtient pas de rabais sur son inscription.
- Les joueuses doivent payer le montant des frais d'inscription rattachés à la catégorie dans laquelle elles jouent, et non pas selon leur âge.
- Pour la catégorie Intermédiaire, en plus du coût d'inscription, les joueuses devront assumer les frais des heures de glace.
- Pour la classe A des catégories Benjamine, Junior, Cadette et Open, des frais supplémentaires de \$50 seront demandés aux joueuses faisant partie de ces équipes. Ces frais sont exigés par Ringuette Québec et ne sont pas remboursables.
- Pour la classe AA des catégories Junior et Cadette, des frais supplémentaires de \$75 seront demandés aux joueuses faisant partie de ces équipes. Ces frais sont exigés par Ringuette Québec et ne sont pas remboursables.